

# La revue des ressources

-- Dossiers - Etrange XIXe siècle --

Etrange XIXe  
siècle



## **Quelques mots sur les embaumements et sur le procédé de M. Gannal (1842)**

J. Girardin  
vendredi 4 mars 2005

Dans tous les temps, l'homme a voulu sauver de la destruction les restes de son semblable que la vie avait abandonné. Ce sentiment s'est développé aussi bien chez les peuples civilisés que chez les peuplades sauvages. Les Egyptiens furent les premiers qui pratiquèrent les embaumements d'une manière générale, puisqu'ils étendirent cette pratique aux esclaves et jusqu'aux animaux qu'ils affectionnaient, comme on s'en est assuré en fouillant dans leurs vastes acropoles ou villes des morts.

Des bords du Nil, l'usage des embaumements se répandit chez les Grecs, les Hébreux, plus tard chez les Romains, et même parmi les hordes presque sauvages de l'ancienne Gaule. Mais chez ces derniers peuples, moins habiles que les Egyptiens, cette opération était moins fréquente et était, pour ainsi dire, réservée aux familles les plus riches ou les plus considérables. On ne cherchait guère à conserver, en effet, que les corps des princes ou des grands hommes, comme nous conservons de nos jours leurs bustes ou leurs statues.

Lorsque le christianisme propagea sa morale sublime, la pratique des embaumements ne reçut aucune atteinte loin de là, le Christ avait été embaumé, comme le furent depuis tous les dignitaires ecclésiastiques. Dans le Moyen Age, presque tous les chevaliers de distinction étaient embaumés et beaucoup de familles châtelaines étaient ainsi conservées dans les caveaux des églises et des chapelles. Cela se continua jusqu'aux approches de la révolution de 1793. Plus tard, sous l'empire, Napoléon voulut que tous les sénateurs fussent officiellement embaumés. Mais tous les procédés employés étaient fort imparfaits ; nous en exceptons pourtant ceux des Egyptiens et des Guanches dont on retrouve encore, après plus de trois à quatre mille ans, les momies dans un état de parfaite conservation. Toutefois, comme nous savons qu'en Afrique des corps abandonnés dans les sables s'y dessèchent sans se putréfier ; comme nous savons aussi que les momies des Egyptiens, transportées dans nos contrées s'y détruisent avec le temps, il est facile de voir que la nature faisait chez ces peuples plus que l'art, qui consistait spécialement dans la manière vraiment merveilleuse avec laquelle ils appliquaient les bandelettes autour des corps.

Nous ne parlerons pas ici de ces surprenantes conservations, imaginées, dit-on, par Ruysch et Swammerdam, dont on ne retrouve plus rien. Nous dirons seulement qu'il est physiquement impossible qu'un corps puisse être conservé, à l'air libre, avec coloris, fraîcheur et souplesse ; car le dessèchement des corps, non renfermés, est une loi de la nature, et il n'est pas donné à l'homme de s'y opposer.

Maintenant disons un mot des procédés employés jusqu'à ce jour pour l'embaumement, c'est-à-dire jusqu'aux découvertes de M. Gannal.

Chez les Egyptiens, on enlevait le cerveau, le coeur, les poumons et les intestins ; puis après avoir travaillé le corps pendant six semaines, en employant des poudres aromatiques, de l'asphalte et du natron, on le remettait à la famille. En Europe, au Moyen Age et jusque dans ces derniers temps, on enlevait non seulement le cerveau et les autres viscères, mais on entaillait les muscles jusqu'aux os, et le tout était saupoudré, farci de poudres résineuses, aromatiques et salines, travail qui durait douze, vingt-quatre et même trente heures. C'était, comme on le voit, une horrible boucherie ! Cependant ces opérations coûtaient 5, 10, 15 et même 20,000 fr. ; cela explique l'extrême rareté de ces opérations.

Par le procédé inventé par M. Gannal, rien de pareil à ce qui précède. Une petite incision à la partie latérale du cou pour introduire par l'artère carotide, à l'aide d'une pompe, la liqueur conservatrice ; puis, à l'extérieur, des bandes arrosées avec des liqueurs aromatiques ; en deux heures, l'opération

est terminée, et le corps renfermé dans un cercueil de plomb. Ici, plus de mutilations, plus de soustraction d'organes ; on n'a pas même besoin de déshabiller la personne qui doit être embaumée.

C'est ainsi qu'a été traité, en 1840, le corps de Mgr de Quelen, archevêque de Paris, par sa volonté expresse. C'est ainsi que la justice a fait conserver l'enfant de la Villette, qui, pendant près de trois mois, a été exposé à la Morgue aux yeux de toute la capitale. C'est ainsi que depuis on a pratiqué tous les embaumements à Paris, dans beaucoup de départements et même à l'étranger.

M. Gannal, en 1840, a fait cession de son brevet à M. le docteur Lecoupeur, de Rouen, membre de l'Association normande, pour les départements de l'Eure et de la Seine-Inférieure, avec la faculté de se transporter dans le Calvados, la Somme et autres départements limitrophes, où déjà beaucoup d'embaumements ont été exécutés. M. Lecoupeur a injecté, à l'Hôtel-Dieu de Rouen, le corps d'un enfant de douze ans, mort hydropique. Ce sujet est resté exposé pendant un an à l'air libre sans qu'il y ait eu ni atteinte des insectes ni putréfaction, il s'est parfaitement desséché comme les momies égyptiennes. Nous avons vu, dans le cabinet de M. Lecoupeur, d'autres petites momies, dont l'une fut injectée par M. Gannal, il y a une douzaine d'années, et bien des siècles les verront probablement dans le même état.

Plusieurs exhumations faites par M. Gannal, après un séjour de deux et trois années dans la terre, confirment de plus en plus l'efficacité vraiment remarquable de son procédé. Un condamné, embaumé par M. Gannal, a été exposé à Londres, pendant deux ans, aux regards du public.

La promptitude, la décence et le prix peu élevé du mode opératoire de M. Gannal contribuent à en propager l'emploi. Ce chimiste a pratiqué cent huit embaumements en 1840, et trente-huit dans les deux premiers mois de 1841. De son côté, M. Lecoupeur a déjà embaumé, dans l'espace de quelques mois, la supérieure de l'hospice de Gisors, l'ancien évêque d'Evreux et quinze autres personnes de l'Eure et de la Seine-Inférieure. La cession du brevet de M. Gannal a été faite pour un grand nombre d'autres départements, pour Nice, Londres, la Russie, l'île Maurice, la Nouvelle-Orléans, Constantinople et l'île de Cuba.

Nous ne dirons rien du sentiment bien naturel qui, dans tous les temps, a porté l'homme à opposer ses efforts aux tristes effets de la putréfaction ; car quel est celui qui, plusieurs mois après la perte d'un objet aimé, n'a pas senti son coeur se serrer d'angoisse en réfléchissant à ce qui se passe dans le tombeau ! Nous nous hâtons de terminer par quelques réflexions d'un ordre plus positif ; nous voulons parler des embaumements sous le rapport de la salubrité et de la sécurité publique. En effet, nul ne contestera le danger réel que courent souvent les personnes qui, par état, sont chargées de veiller et de prier près des morts, ainsi que leurs nombreux amis qui les accompagnent à leur dernière demeure. Ajoutons que cette opération est, sans contredit, un des meilleurs moyens d'éviter les funestes méprises qui, trop souvent, nous exposent à être descendus vivants dans la tombe ! La petite opération que l'on pratique pour découvrir l'artère carotide et qui consiste seulement dans l'incision de la peau, n'offre par elle-même aucune gravité, et pourtant, elle suffira, par la douleur quelle détermine, dans le cas de léthargie ou de mort apparente, pour réveiller la sensibilité engourdie. De plus, s'il existait le plus léger mouvement du coeur, inappréciable par tout autre moyen, le doigt appliqué sur l'artère carotide, le plus près possible de la sous-clavière, serait certainement le meilleur moyen de le reconnaître. Mais M. Lecoupeur ne s'est pas contenté de cette garantie. Voulant réunir tout ce que la science met à la portée du médecin et du physicien, il a eu l'heureuse idée d'ajouter à ces sévères procédés d'investigation l'application de l'agent le plus puissant de la nature, le galvanisme, qui, de l'aveu des premières autorités médicales, est un moyen certain de constater la mort, par l'absence de la contraction fibrillaire. Le docteur Ure, auteur

d'expériences très curieuses sur le galvanisme, conseille précisément la même opération que celle qui précède l'embaumement pour appliquer le fluide électrique dans les divers cas de mort apparente, c'est-à-dire de découvrir l'artère carotide afin de diriger le courant électrique, des parties latérales du cou, à travers les nerfs vagues, aux diverses régions de la poitrine et du cœur.

Il est donc à désirer, sous tous les rapports, que le procédé de M. Gannal devienne populaire. Le prix peu élevé de cette opération le permettra sans doute, puisqu'on la pratique pour 500 fr., 1,000 fr., 1,500 fr. ou 2,000 fr. tout au plus. Cette différence dans les prix est déterminée uniquement par l'emploi extérieur de divers appareils et de liqueurs dont le but est de s'opposer à la déformation des parties, car dans aucun cas il ne peut y avoir de putréfaction.

*Post-scriptum :*

*Texte établi sur un exemplaire de l'Annuaire des cinq départements de l'ancienne Normandie* publié par l'Association normande (Huitième année) chez H. Le Roy à Caen en 1842.

Le docteur Jean Nicolas Gannal (Gannal Père, 1791 - 1852) fut un chercheur dont les travaux sont encore utilisés de nos jours. En 1838 il publie un ouvrage qui s'imposa immédiatement : *Histoire des embaumements, et de la préparation, des pièces d'anatomie normale, d'anatomie pathologique et d'histoire naturelle ; suivie de procédés nouveaux*. En 1840, cet ouvrage fut traduit en anglais ; il fut le premier ouvrage publié aux Etats-Unis à propos de l'embaumement. En 1840 également, Gannal Père publia une brochure de 45 pages concernant les animaux : *Procédés d'embaumement des animaux*. Il eut deux fils : Nicolas et Adolphe. Le docteur Nicolas Gannal Fils prit la succession de son père, et publia en 1868 un ouvrage intitulé : *Traité sur la mort réelle*, ainsi que divers opuscules sur les embaumements.

Source : [Bibliothèque électronique de Lisieux](#).